

MAIRIE DE PÉROUGES



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 juin 2016

Présents : Paul VERNAY, Marc OBRINGER, Odile RAPAUD, Sylvie BORDERY, Yves PAQUIER, Christian MILLET, Chantal CLEMENT, Magalie SAVART, Nathalie LAMBERT, Catherine LEIGNIER, Gilbert ROCH, Benoît THOMAS, Maryvonne BOUCHARD et Annabelle BIANCHI.

Excusé : Bernard CHARDON (pouvoir Marc ORBINGER)

Madame Magalie SAVART est élue secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 H 10

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu du Conseil Municipal du 9 mai 2016 avec 14 voix pour et 1 abstention.

=====

1. DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) :

Vente de 3 parcelles A 1273 de 335 m² , A 1274 de 435 m² et A 1275 de 745 m² situées Route du Péage à Pérouges

A l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas préempter

Vente d'une parcelle A 1801 de 2804 m² située chemin du Liaudon Pérouges

A l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas préempter

2. PROJET FERME : FONDS EUROPEENS LEADER : DEMANDE DE SUBVENTION. ETUDE DE FAISABILITE

A ce jour il n'y a pas de consensus sur la réalisation des hébergements, sur leur nature et sur leur mode de gestion.

L'appel d'offres concernant les travaux de gros œuvre du 1^{er} étage est en cours. Les travaux doivent débuter mi-septembre et ne seront pas modifiés.

Des subventions semblent actuellement être disponibles auprès des fonds européens LEADER gérés par la Région.

Le conseil municipal avec 2 voix pour, 8 contre et 5 abstentions ne souhaite pas actuellement poursuivre la démarche de pré-demande pour le fonds LEADER.

Il est demandé au conseil de municipal de se prononcer pour l'étude de faisabilité des logements.

Le conseil municipal avec 1 voix pour, 11 contre et 3 abstentions ne souhaite pas actuellement donner suite à cette démarche.

3 SUBVENTION CDRA POUR LES EXTERIEURS ET JARDINS DE LA FERME

Le projet vise, sur le site dit de la Ferme Juenet, dans le cadre du projet d'animation associatif culturel et touristique, à réaliser les aménagements des espaces extérieurs et des jardins.

Le projet comprend notamment :

- Un jardin pédagogique médiéval : potager médicinal, ...
- Des jardins et vergers conservatoires
- La plantation de vignes
- Un espace d'animations pour les marchés (de producteurs locaux, de plantes,...), des artisans, ou des manifestations (soirées, ...)

L'engagement de la commune sur le projet et les orientations, ont été discutés par le conseil municipal très en amont ; les bureaux d'architecture et de paysagistes ont été consultés et sélectionnés par le comité de pilotage et que le choix a été validé par le conseil municipal en date du 9 avril 2015 ; ce projet participe au rayonnement du territoire et que pourront y être associés le Département de l'Ain, la Région Rhône Alpes, la Fondation du Patrimoine et autres potentiels. et pour finir il s'agit d'un projet engagé, et qui a été validé par le COPIL du CDRA Plaine de l'Ain Côtière le 16 novembre 2015.

Le conseil municipal, après délibération et vote par 14 voix pour et 1 contre valide le projet du site de la ferme Juenet, sa transformation en équipement d'animation pédagogique et touristique, et la réalisation des espaces extérieurs et des jardins. et autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide de la Région au titre du CDRA.

4 DOTATION TERRITORIALE 2017 DU CONSEIL DEPARTMENTAL : PROJETS 2017 SUBVENTIONNABLES

Le Maire rappelle le calendrier de mise en œuvre pour la programmation 2017 des projets éligibles à la Dotation des Territoires du Conseil Départemental de l'Ain (Taux moyen de 15 %).

Il propose de présenter des fiches d'intention pour le projet suivant, susceptible d'être éligible à la dotation :

- Accessibilité de la salle polyvalente

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité approuve le projet, et propose de le présenter au Conseil Départemental, en vue de l'attribution d'une dotation territoriale.

5 ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER : MOTION

Le conseil municipal, après délibération et vote par 14 voix pour et 1 contre refuse catégoriquement toute idée d'extension de l'Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) sur le territoire du Département de l'Ain. refuse tout prélèvement de fiscalité supplémentaire auprès des ménages et des entreprises du Département au profit d'un outil d'Etat qui n'apporterait rien de plus que l'outil local.

respecte les actions menées à ce jour par l'ensemble des acteurs locaux en faveur du logement social.

respecte le principe de libre administration des collectivités locales.

affirme que l'EPF de l'Ain remplit complètement son rôle auprès des collectivités locales, des politiques locales tout en accompagnement des politiques d'Etat.

6 CONVENTION 2016 AVEC L'OFFICE DE TOURISME

Monsieur le Maire rappelle la convention signée avec l'office de tourisme le 30 juillet 2012, et qui est arrivée à échéance. .

Il rappelle également que la participation de la commune était de 33 000 euros annuels.

Il convient donc de renouveler cette convention dans les mêmes termes, et pour le même montant :

- 22 000 € au titre d'une subvention
- 11 000 € au titre du reversement de la taxe de séjour perçue par la commune.

Cette convention sera signée pour 1 an soit pour l'année 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, et à l'unanimité accepte la convention telle que proposée

7 DOTATION DES TERRITOIRES 2016

La Commune a réalisé sur cette année des travaux importants de réhabilitation de la maison Colosiez pour y installer une papèterie artisanale.

- Considérant que la maison Colosiez est classée monument historique. Cette belle maison située rue des Rondes a bénéficié d'un soutien financier de la DRAC. Ce soutien peut entraîner une participation du département.

- Considérant que l'installation d'un papetier est un objectif touristique prioritaire dans la Cité car il crée une activité économique nouvelle.

Le conseil municipal, après délibération et vote à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ain dans le cadre du redéploiement de l'enveloppe non utilisée de la dotation territoriale 2016.

8 CONTRAT GAZ DU BATIMENT DE L'OFFICE DE TOURISME

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de gaz pour le site de l'office de tourisme arrive à échéance le 30/06/2016. Il y a donc nécessité de renouveler le contrat de fourniture de gaz.

La société ENGIE a fait une proposition commerciale sur 36 mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, et à l'unanimité décide d'accepter la proposition de la société ENGIE à compter du 1^{er} juillet 2016

9 DOSSIER ADAP (Accessibilité des bâtiments communaux)

Ce dossier concerne 8 bâtiments communaux, 4 autres étant déjà aux normes grâce à des permis de construire récents.

Un programme sur 5 ans est proposé avec l'appui de notre bureau d'études.

Une réunion publique aura lieu le 27 juin à destination de l'ensemble des commerçants et associations

10 ENCAISSEMENT DE CHEQUES

Monsieur le Maire explique que la Commune a reçu un chèque de 34.22 € de EDF Collectivités, correspond à une régularisation d'un compteur provisoire placé sur le chantier de la maison Colosiez, un chèque 55 euros correspondant au relevé des

parcelles communales par un dégrèvement de la taxe foncière 2015 suite à la sécheresse.

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à faire procéder à l'encaissement de ces chèques sur le budget communal.

11 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

- **Ecole**

Devis informatique en attente.

La remise des dictionnaires pour les cm2 se fera vendredi.

Réalisation d'un essai du double service à la cantine.

Départ de Mme MARTIN, institutrice.

Participation au concours Graines de l'Ain (réalisation d'un jardin dans l'école).

- **Travaux et Voirie**

Travaux en prévision : peinture salle polyvalente, salle des rencontres et mairie, changer les radiateurs aux étages de la salle polyvalente, évacuation des eaux pluviales à la maison Colosiez.

Etude pour l'installation de panneaux photovoltaïques au local technique.

Pour la voirie : de petits travaux d'entretien : peintures, panneaux et sentiers

- **Environnement**

Les branches du tilleul ont été « haubanées », la prochaine taille se fera en novembre.

- **Urbanisme**

Projet d'un constructeur pour le terrain Zafira de 16 000 m²

- **Tourisme culture et vie associative**

Réflexion en cours sur le travail de la commission et les projets d'animation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 05

Le prochain conseil municipal aura lieu le 18 juillet 2016 à 20 h 00